

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023 À 20H00 DANS LA SALLE MUNICIPALE

Séance dûment convoquée par avis publics affichés le 5 décembre 2023 et par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil.

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf siège en séance d'adoption du budget ce 18 décembre 2023.

Sont présents à cette séance : M. Martin Tassé, M. André Ste-Marie, Mme Marie-Josée Lebel, M. Pierre Gauthier, M. Pierre Trudel et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Marc L'Heureux, maire.

M. Pascal Caron, directeur général et Mme Annie Bellefleur, greffière trésorière sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, le président d'assemblée déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

230189

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. André Ste-Marie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'adopter l'ordre du jour proposé, suivant :

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'Ordre du jour*
3. *Présentation du budget 2024*
4. *Adoption du budget 2024*
5. *Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026*
6. *Période de questions*
7. *Levée de la séance*

ADOPTÉE

3. PRÉSENTATION DU BUDGET

BUDGET 2024

Des copies du document explicatif sur le budget 2024 sont mises à la disposition des membres du conseil et du public. Mme Annie Bellefleur, greffière trésorière résume et explique le budget 2024.



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
PRÉSENTATION NORMALISÉE (MAMH)**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES			
		<u>Budget 2024</u>	<u>Budget 2023</u>
REVENUS			
Recettes de taxes et quotes-parts		1 677 718 \$	1 590 628 \$
Compensation tenant lieu de taxes		55 160 \$	18 174 \$
Services rendus aux organismes municipaux		3 750 \$	4 300 \$
Autres services rendus		84 762 \$	39 445 \$
Imposition de droits		25 360 \$	25 980 \$
Amendes et Pénalités		8 500 \$	8 500 \$
Transferts gouvernementaux		125 000 \$	125 000 \$
Autres revenus		-	-
Affectations		-	-
TOTAL DES REVENUS		1 980 250 \$	1 812 027 \$
DÉPENSES			
Administration générale		473 361 \$	398 936 \$
Sécurité publique		227 207 \$	208 498 \$
Transport		466 191 \$	464 199 \$
Hygiène du milieu		331 303 \$	310 567 \$
Santé et bien-être		6 925 \$	3 275 \$
Urbanisme et développement		192 945 \$	187 560 \$
Loisirs et Culture		338 634 \$	269 379 \$
Frais de financement		18 912 \$	15 078 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 055 478 \$	1 857 492 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION		(75 228) \$	(45 465) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Excédent de fonctionnement affecté aux Immobilisations		-	-
Remboursement de la dette à long terme		80 890 \$	64 900 \$
Remboursement au Fonds de Roulement		10 778 \$	-
Appropriation de Réserves		(166 896) \$	(110 365) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(75 228) \$	(45 465) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES		(0) \$	- \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES			
		<u>Budget 2024</u>	<u>Budget 2023</u>
REVENUS			
Transferts		-	-
Autres revenus		115 000 \$	202 500 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION		115 000 \$	202 500 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
Administration		151 820 \$	143 000 \$
Transports		78 000 \$	54 000 \$
Hygiène du milieu		7 000 \$	2 000 \$
Loisirs et Culture		30 000 \$	398 000 \$
TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		266 820 \$	597 000 \$
AFFECTATIONS			
Affectations des activités de fonctionnement		-	-
Financement à long terme		-	(250 000) \$
Excédent de fonctionnement, Fonds Réservés, Fonds de roulement		(151 820) \$	(144 500) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(151 820) \$	(394 500) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES		- \$	- \$

230190

4. ADOPTION DU BUDGET 2024

IL EST PROPOSÉ PAR M.André Ste-Marie
APPUYÉ PAR M.Peter Venezia
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2024
soient adoptées.

ADOPTÉE

230191

**5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Lebel
APPUYÉ PAR M.André Ste-Marie
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil adopte le programme triennal
d'immobilisations 2024-2025-2026 suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

ANNÉE DE RÉALISATION 2024

<p>A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux Coût estimé 25 000 \$ Financement du projet 25 000 \$ Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Subvention TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Qc), Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins municipaux.</p>
--

<p>B RÉFECTION/VENTILATION DU CABANON-STATION ÉGOÛTS Coût estimé 5 000 \$ Financement du projet 5 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté – Égoûts</p>
--

<p>C INSTALLATION DE FILETS POUR TERRAIN DE BALLE Coût estimé 10 000 \$ Financement du projet 10 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général</p>
--

<p>D AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES Coût estimé 15 000 \$ Financement du projet 15 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général</p>

<p>E ACQUISITION D'UN ÉCRAN D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE Coût estimé 45 000 \$ Financement du projet 45000 \$ Appropriation du surplus du fonds général</p>

<p>F TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR BÂTIMENT -222 ROUTE 323 Coût estimé 10 000 \$ Financement du projet 10 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général</p>

<p>G ÉLECTRIFICATION DU BASSIN D'EAU POTABLE Coût estimé 2 000 \$ Financement du projet 2 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté d'aqueduc</p>

H AMÉNAGEMENT DANS LE STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

Coût estimé 1 000 \$

Financement du projet

1 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

I TRAVAUX SUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Coût estimé 30 000 \$

Financement du projet

30 000 \$ Subvention TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Qc),

J ACQUISITION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'HÔTEL DE VILLE

Coût estimé 60 000 \$

Financement du projet

60 000 \$ Subvention PRABAM (Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux)

K BRANCHEMENT INTERNET AU 222 ROUTE 323

Coût estimé 5 820 \$

Financement du projet

5 820 \$ Appropriation du surplus du fonds général

L AMÉNAGEMENT DU PARC-EN-CIEL

Coût estimé 20 000 \$

Financement du projet

20 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

M ACQUISITION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Coût estimé 8 000 \$

Financement du projet

8 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

N ÉCLAIRAGE DE RUES

Coût estimé 30 000 \$

Financement du projet

30 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

ANNÉE DE RÉALISATION 2025**O TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX****Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux**

Coût estimé 25 000 \$

Financement du projet

25 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

P AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

Coût estimé 15 000 \$

Financement du projet

15 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

ANNÉE DE RÉALISATION 2026

<p>Q TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX</p> <p>Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux</p> <p>Coût estimé 25 000 \$</p> <p>Financement du projet</p> <p>25 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques</p> <p>Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux</p>
--

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h14 et se termine à 20h16.

Aucune question ou commentaire n'a été reçue en prélude de l'assemblée.

M.le maire, les conseillers et la direction sur demande, répondent aux questions et/ou commentaires émis par les contribuables présents.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

230192

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Tassé propose la levée de la séance. Il est 20h16.

ADOPTÉE

Je, M. Marc L'Heureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général